

La résidence Guinette à Étampes



Réunion publique le 29 novembre dernier



Le quartier du Grand-Vaux à Savigny-sur-Orge

L'ANRU chiffres-clés

200

quartiers d'intérêt national

200

quartiers d'intérêt régional

10 milliards d'euros
d'investissement

ÉDITO



Madame, Monsieur,
Toutes les équipes de la SORGEM se joignent à moi pour vous souhaiter, en ce début d'année 2018, tous nos vœux de bonheur et de réussite, notamment pour les projets qui vous sont chers. Cette année, la SORGEM fêtera ses 30 ans d'engagement auprès des collectivités territoriales, au service de l'aménagement public. Ce sera l'occasion de faire une revue de ses réalisations qui ont participé à la transformation du paysage essonnien et voisin, mais surtout de démontrer le souci constant d'adaptation de nos équipes aux besoins renouvelés des territoires comme des citoyens. Il m'importe en ce début d'année de vous assurer de la parfaite considération de nos équipes aux enjeux écologiques et de développement durable. Dans le même temps, chaque projet fait l'objet d'une attention renforcée à la concertation, à l'écoute, à la participation de chacun et à la coconstruction. Les projets d'avenir témoignent également dans le cadre de la vie future des quartiers que nous définissons, d'un équilibre sur mesure entre logements, commerces, activités, accessibilité et services. Très belle année à vous,

FRÉDÉRIC PETITTA,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

FOCUS

LA SORGEM AUX CÔTÉS DES PORTEURS DE PROJETS DE L'ANRU 2

Dans le cadre du lancement des nouvelles opérations de renouvellement urbain (ANRU 2), la SORGEM accompagne les communes de Savigny-sur-Orge et d'Étampes dans la définition de leurs projets. Pour cela, elle mobilise son expérience acquise lors du premier programme de renouvellement urbain (Les Ulis, Athis-Mons, Épinay-sous-Sénart, Nemours et Sainte-Geneviève-des-Bois).

À Savigny-sur-Orge, la SORGEM accompagne les porteurs d'un projet d'intérêt national que sont la Ville, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre et le Bailleur Coopération et Famille, dans le pilotage de nombreuses études préalables, permettant de définir le futur du quartier du Grand-Vaux. Il s'agit de reconfigurer un site enclavé entre autoroute A6 et voies de RER, comprenant plus de 1 600 logements répartis sur vingt-six hectares à travers un ambitieux programme de désenclavement, de démolitions, de reconstitution de l'offre de commerces et de services en vue d'une mixité urbaine et sociale revendiquée.

sur la résidence Guinette, comprenant 420 logements sur cinq hectares environ. Le projet vise à désenclaver le quartier et à l'intégrer au tissu urbain environnant, par des opérations de démolition et de réhabilitation.

« L'expérience de la SORGEM sollicitée pour de nouvelles missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseils. »

LA PRIMEUR DONNÉE À LA CONCERTATION

Tirant les leçons des premiers projets de renouvellement urbain, l'ANRU a amendé les façons de produire un projet de renouvellement urbain afin de se rapprocher des souhaits des habitants des quartiers et d'inclure des dimensions moins présentes auparavant (développement économique ou développement durable). Ainsi, dans ses missions de conseil, la SORGEM porte une attention forte aux procédures de concertation. Des modalités d'association des habitants renforcées sont mises en œuvre : diagnostics en marchant, réunions publiques, ateliers d'échanges thématiques, questions par SMS ou diffusion des projets sur Internet. Ces outils permettent une prise de parole plus aisée des habitants et une meilleure acceptation du renouvellement urbain par tous.

RÉNOVATION URBAINE À L'ÉTUDE

La SORGEM assiste la commune d'Étampes, la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne et le bailleur Les Résidences Yvelines-Essonne dans le montage opérationnel du projet d'intérêt régional, au sein d'un groupement ayant en charge les études urbaines et programmatiques. Le périmètre d'étude est tout particulièrement centré



© Illustration du parc linéaire: Dio-ra-ma

ATHIS-MONS

CRÉATION DE LA ZAC DE LA CITÉ DE L'AIR

Le 13 décembre 2017, le conseil municipal de la ville d'Athis-Mons a approuvé le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée de la Cité de l'Air. Cette décision vient clore deux années de travail nécessaires à l'élaboration d'une mission d'études préalables pour la réalisation d'un projet d'éco-quartier contemporain et ambitieux. En avril 2016, la commune s'était en effet adjoint le savoir-faire de la SORGEM, des architectes-urbanistes du cabinet Eva Samuel et associés, des paysagistes Volga, ainsi que des bureaux d'études Ma-geo et IEA. Réalisée dans les années 1950 en vue de répondre aux besoins de logements provisoires du personnel de l'aéroport d'Orly, la Cité de l'Air est actuellement marquée par l'obsolescence de son patrimoine bâti. Les orientations d'aménagement témoignent de la volonté de préserver et renforcer l'esprit de la Cité-jardin, en imaginant d'ici 2019-2020 sur ce site de 33 hectares, le démarrage d'un éco-quartier, mixte, écologique, respectueux de l'histoire du lieu et de ses qualités paysagères.



LONGPONT-SUR-ORGE

L'ÉTAPE DE L'ÉCOUTE, AU BIRON

La SORGEM accompagne la ville de Longpont-sur-Orge dans la réalisation d'études préalables à une opération d'urbanisme. Après avoir établi les diagnostics thématiques nécessaires, portant à la fois sur l'environnement et l'écologie, le paysage, les mobilités et l'urbanisme, le conseil municipal a délibéré en septembre 2017 en faveur du lancement de la concertation préalable portant sur le site du Biron. Cette étape, au cœur du processus décisionnel et de constitution d'un projet, permet à la Ville, la SORGEM et à ses partenaires de soumettre les analyses et propositions élaborées et ainsi de nourrir le projet de la participation des longipontains. La première rencontre fut l'occasion, à travers une visite collective de site organisée en novembre dernier, d'explorer les caractéristiques paysagères et environnementales de ce secteur. Une seconde réunion ayant eu lieu avant les fêtes de fin d'année a intéressé cette fois l'assemblée sur les thématiques sensibles et techniques que sont les mobilités et circulations.

Y succéderont lors du premier trimestre 2018 une réunion portant sur l'urbanisme et le programme résidentiel du projet, puis une séance conclusive de synthèse de cette phase de concertation préalable.

NOS MÉTIERS



LA CONCERTATION

Concerter, informer, associer constituent des étapes fondamentales dans la construction de nos projets. Au service des opérations d'aménagement urbain, la concertation est l'occasion d'échanges, de confrontation, de partage de connaissances et de dialogue entre élus, experts, habitants et usagers sur le devenir de leurs territoires. Portée à différentes phases elle s'inscrit dans une démarche d'arbitrages et de choix, elle conforte et fait évoluer les projets. Ses facettes sont multiples comme en témoignent les formes qu'elle prend selon les opérations, les besoins et attentes des collectivités ainsi que les cadres réglementaires dans lesquelles elle s'inscrit. Réunions publiques, visites de sites, ateliers de travail sont autant de moyens à saisir afin de donner la parole à la population.

« QU'ELLE SOIT RÉGLEMENTAIRE OU VOLONTAIRE, LA CONCERTATION EST AUJOURD'HUI INCONTOURNABLE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'IMAGE, DE LA NOTORIÉTÉ ET DE L'ACCEPTABILITÉ D'UN PROJET »

Damien Deschamps, directeur de NDBD, chargé de la concertation et de la participation citoyenne sur les projets Les Belles Vues et Longpont-sur-Orge

CLAUSE BOIS-BADEAU
BRÉTIGNY-SUR-ORGELAURÉAT DES
"100 QUARTIERS INNOVANTS
ET ÉCOLOGIQUES"

Le 22 novembre dernier, la Région Île-de-France a désigné Clause Bois-Badeau lauréat au titre de la troisième session de l'appel à projets "100 quartiers innovants et écologiques". La convention-cadre entérinant cet accord a été signée le 19 janvier dernier par les représentants de la Région, de la Ville et de la SORGEM. Elle permettra la mobilisation d'un montant maximum de 4 millions d'euros qui sera initiée au mois de mars avec la sollicitation d'un versement au titre de la réalisation de travaux d'espaces publics s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'innovation.

LES CHARCOIX - PLESSIS-PÂTÉ

TROISIÈME ATELIER-CITOYEN

Le 7 novembre 2017 s'est tenu, en mairie du Plessis-Pâté, le troisième Atelier Citoyen sur le projet d'aménagement des Charcoix. Cet atelier fait suite à l'Atelier Citoyen de juin dernier qui avait permis de présenter les quatre projets urbains des candidats en lice dans le cadre de la consultation pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre urbaine et des espaces publics. L'objectif de ce troisième atelier était de restituer et de partager l'analyse de la SORGEM sur chaque projet mais aussi de recueillir l'avis de l'Atelier Citoyen sur le classement proposé.

Le 14 novembre, la SORGEM accompagnée de Sylvain Tanguy, Maire du Plessis-Pâté, a présenté cette démarche citoyenne ainsi que la nouvelle procédure qu'elle a mise en place pour retenir son équipe de maîtrise d'œuvre (procédure concurrentielle avec négociation) au 17^e Forum des Projets Urbains à Paris.



NOS PROFILES



MARIE LUBAT

DIRECTRICE D'OPÉRATIONS

C'est à l'Institut d'Urbanisme de Paris que j'ai choisi de me former à l'urbanisme et à l'aménagement en suivant le Master spécialisé en espaces urbains et démarches de projet. Diplômée en 2011, j'ai entrepris ma première expérience professionnelle à l'Atelier TEL, un bureau d'études en urbanisme et en planification intervenant sur le territoire francilien. En 2014, je rejoins la SORGEM souhaitant m'investir dans la conduite opérationnelle de projet. Depuis j'ai le plaisir de suivre des opérations variées, tant par leurs contextes, leurs niveaux d'avancement

que les missions qui y sont associées. À ce titre, j'interviens notamment en faveur du développement économique de la ZAC Montvrain II à Mennecy, du renouvellement urbain et redéploiement commercial du quartier du Mont-Saint-Martin à Nemours, accompagne les études préalables à une opération résidentielle à Longpont-sur-Orge, ou encore assiste la commune de Breuillet via une mission de conseil relative au site patrimonial du château du Colombier.



Brétigny-sur-Orge
Inauguration du CFA,
le 8 novembre dernier



Breuillet
Valorisation du
domaine du Colombier



Flcury-Mérogis,
Plessis-Pâté, Sainte-
Geneviève-des-Bois
Des lycéens débattent
sur le projet
Val Vert-Croix Blanche

SIMI

CONFÉRENCE

La SORGEM était présente au Salon de l'immobilier d'entreprises les 6, 7 et 8 décembre derniers. Elle a animé une conférence sur le thème de l'innovation vers un aménagement durable. La conférence-débat avait pour objectif de répondre aux ambitions environnementales du territoire pour l'accompagner dans la transition énergétique et la préservation de la biodiversité dans le cadre des opérations d'aménagement et contribuer à la mise en œuvre de sa stratégie environnementale. Les opérations Clause Bois-Badeau, Les Belles Vues et Val Vert-Croix Blanche ont été présentées et remarquées par leur exemplarité.

VILLEMOISSON-SUR-ORGE

RECONFIGURATION
À L'ÉTUDE

La ville de Villemoisson-sur-Orge souhaite mettre en valeur et reconfigurer le secteur de la place Lisfranc, localisé dans son ancienne partie historique au nord-ouest du territoire communal. Le site accueille des équipements et emprises publiques amenés à muter en vue de la réhabilitation de ce morceau de territoire. Depuis octobre 2017, la SORGEM accompagne la commune dans la réalisation d'une étude urbaine visant à définir un principe d'aménagement et à tirer parti des attraits de ce secteur. L'objectif étant de le valoriser pour la réalisation future d'un programme de logement social, de lui redonner un véritable caractère de place et de renforcer sa centralité (maintien d'une salle communale sur site, potentielle implantation de commerces et services).

FLEURY-MÉROGIS,
PLESSIS-PÂTÉ,
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOISVAL VERT-CROIX
BLANCHE CONTINUE
SON EMBELLIE

Le secteur Est du projet Val Vert-Croix Blanche est entré dans une nouvelle phase avec le démarrage, en fin d'année 2017, des premiers travaux d'aménagement des espaces publics. En parallèle de la réalisation, par la Foncière Atland, du premier bâtiment d'activité, la SORGEM a réalisé une voie de desserte des divers lots à venir. La SORGEM a ainsi créé les réseaux, la chaussée, etc. et poursuivra son intervention avec les finitions telles que les candélabres, les plantations et le mobilier. L'ouverture au public est prévue au second trimestre 2018.

LE NOUVEAU VISAGE DU CŒUR DE VILLE DES ULIS SE PEAUFINE

L'accès à l'esplanade de la République a été inauguré par Madame le Maire en novembre 2017 en préambule de l'ouverture du Forum d'art et d'architecture, marquant ainsi le changement de visage du centre-ville à l'occasion des quarante ans des Ulis.

Cet escalier d'une trentaine de mètres de large prend la place d'anciens commerces et dégage ainsi une perspective sur la mairie des Ulis depuis le niveau rue, ouvrant le bâtiment sur le nouveau Cœur de Ville et sa place de la Liberté. La rampe attenante permet l'accès sur la dalle aux véhicules d'entretien et aux véhicules pour les divers événements au centre culturel Jean XXIII.

L'ensemble des chantiers (démolitions et reconstruction) s'est déroulé en partie au-dessus de l'accès technique du théâtre Boris-Vian qui est resté en fonctionnement. Cela a bien sûr nécessité une organisation particulière des interventions, notamment pour adapter les nuisances sonores du chantier vis-à-vis de l'activité du théâtre.

Enfin, cette réalisation est habillée d'une "constellation lumineuse", pensée par l'artiste Yann KERSALE, prenant forme dès la tombée de la nuit.

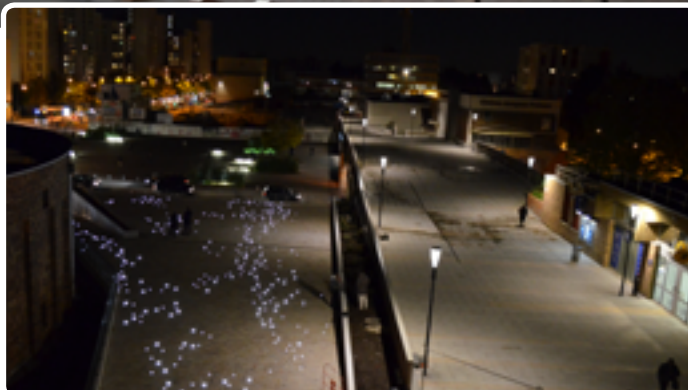
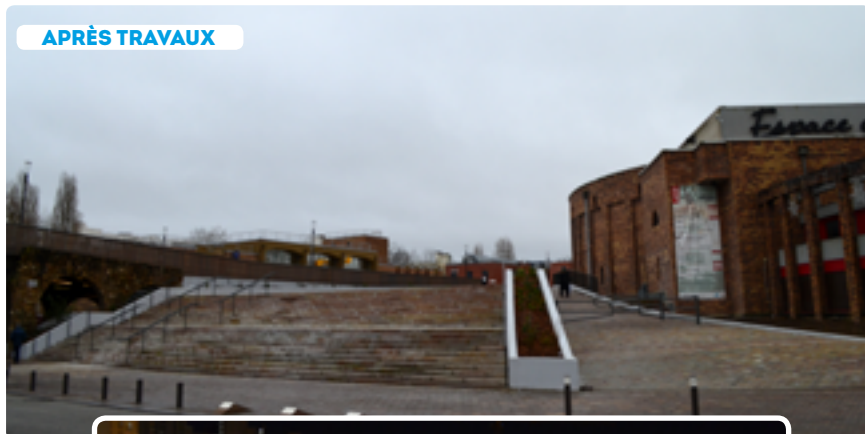
La dernière phase d'aménagement du Cœur de Ville des Ulis est en cours avec la création de 121 logements et une complétude de l'offre de commerces de proximité. Un parking surmonté d'un cheminement piéton sur dalle viendra compléter le stationnement en centre-ville ainsi que l'accès à la place de la Liberté.

Le nouveau visage du Cœur de Ville des Ulis sera achevé en 2019.

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



AGENDA

ATELIER DE CONCERTATION LONGPONT-SUR-ORGE

Après les deux premières réunions de concertation les 18 novembre et 20 décembre derniers, les longipontains se réuniront à nouveau le 31 janvier pour participer à la troisième réunion thématique du projet du Biron.

NEMOURS QUARTIER MONT-SAINT-MARTIN

En mars prochain démarreront les travaux de construction des lots E et F du quartier du Mont-Saint-Martin à Nemours. Ils accueilleront le centre commercial transféré ainsi que de nouveaux logements réalisés par le promoteur GOTHAM.

SAVIGNY-SUR-ORGE GRAND-VAUX

- Les études préalables pour la reconfiguration du quartier de Grand-Vaux seront présentées aux commerçants, aux artisans ainsi qu'aux professions libérales le 2 février prochain.
- Le 6 février, la SORGEM interviendra aux côtés de Coopération et Famille, à une journée

de formation du "Réseau des chefs de projet Renouvellement Urbain", séance d'échange et de travail animée par l'USH. Coopération et Famille, en tant que bailleur quasi exclusif du projet, présentera un exemple d'implication d'un bailleur en quartier ANRU. La SORGEM complètera le propos en amenant son expertise en tant qu'aménageur.

SORGEM

157-159, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 58 18
E-mail : sorgem@sorgem.fr
www.sorgem.fr
www.un-terrain-en-essonne.fr



SORGEM

AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT PUBLIC